

Nombre de membres
En exercice : 9
Présents : 8
Pouvoirs : 0
Votants : 8

Reçu à la Préfecture
de Loir-et-Cher, le :

600

06 OCT. 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 31 AOÛT 2022

L'an deux mille vingt-deux le 31 août à dix-huit heures, le conseil municipal de Méhers, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles LIONS, Maire

Date de convocation : 26 août 2022

PRÉSENTS : LIONS Gilles FICHTEN Marie-Pierre FRANQUELIN Jean-Philippe MARC-MARTIN Nicole JULIEN Gilles TEITGEN Carole DEBRUYNE Caroline LIONS Pascale

Absent (s) excusé (s) :

Absent non excusé : THIBAUT Darig

Pouvoir (s) :

Secrétaire de séance : Mme FICHTEN Marie

337- Mise en conformité avec la loi de transformation de la fonction publique en matière de temps de travail

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité la mise en conformité des règles relatives au temps de travail des agents en application de l'article 47 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire, LIONS Gilles

Transmis en préfecture le 3 octobre 2022

Certifié exécutoire le 3 octobre 2022

